Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 24

OBJET :

Compte administratif

–

Exercice 2018

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 16 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize avril, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le dix avril deux mille dix-neuf, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, Mme Marianne SRHIR, M. Gérard BOUTHIER, Mme Marie-Françoise ARTIAGA, M. Didier LE COZ, Adjoints au Maire, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Dominique RENONCIAT, Mme Paule FONTANIEU, M. Michel ROUSSEAU, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Sophie AITA, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Laetitia DOROT, M. Jean-François CARO, Mme Carole PELLISSON (présente à 19h34, à partir du point n° 2), Mme Vannina ETTORI, Mme Daphné RACT-MADOUX, M. Jérôme RITTLING, M. Philippe BILLAUD (présent à 20h12, à partir du point n° 11), Mme Anne-Laure de BERGEVIN, Mme Fabienne GABBANELLI, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et représentés :
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à Mme Paule FONTANIEU
M. Marc-Antoine EVIN donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM donne pouvoir à Mme Laetitia DOROT
M. Stéphane LEMEE donne pouvoir à M. Didier LE COZ
M. Bernard NUSBAUM donne pouvoir à M. Jean-Claude LE ROUX
Mme Yolande BUFQUIN donne pouvoir à M. Jean-François CARO
Mme Adeline SEVEAU donne pouvoir à Mme Marianne SRHIR
M. Guillaume DESPRES donne pouvoir à M. Gérard BOUTHIER
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure de BERGEVIN

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20190416-2019-04-770-DE
Date de télétransmission : 18/04/2019
Date de réception préfecture : 18/04/2019

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2019

DELIBERATION N° 2019/04/770

OBJET : Compte administratif - Exercice 2018

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

APRES s'être fait présenter le Budget primitif 2018 et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

CONSIDERANT qu'Olivier CLODONG, Maire et Ordonnateur, a quitté la séance avant le vote du Compte administratif sous la présidence de Nicole LAMOTH, Premier Adjoint, pour ce point,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires générales,

A la majorité (2 contre : J. RITTLING, F. GABBANELLI, 1 abstention : D. RACT-MADOUX),

Olivier CLODONG ne participe pas au vote,

ADOPTE, chapitre par chapitre, le Compte administratif de l'exercice 2018, lequel peut se résumer ainsi :

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de Fonctionnement	a	33 004 226,27	g	39 010 102,81
	Section d'investissement	b	11 929 817.36	h	13 716 245,17
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de Fonctionnement (002)	c		i	52 538,68
	Report en section d'investissement (001)	d	6 760 558,94	j	
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d	51 694 602,57	=g+h+i+j	52 778 886,66
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de Fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	1 149 911,30	l	2 330 834,00
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	1 149 911,30	=k+l	2 330 834,00
RESULTAT CUMULE	Section de Fonctionnement	=a+c+e	33 004 226,27	=g+i+k	39 062 641,49
	Section d'investissement	=b+d+f	19 840 287,60	=h+j+l	16 047 079,17
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	=a+b+c+d+e+f	52 844 513,87	=g+h+i+j+k+l	55 109 720,66

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,



Olivier CLODONG



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 18/04/19
et de la publication le 18/04/19
Le Maire,